

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Août 2010 - N° 45

Les mots qui dérangent

Par Maurice Boucher
AQDR Lévis – Rive-Sud

Curieusement, la langue française est très riche en mots divers pour désigner ou qualifier les mêmes choses, les mêmes actions tout en leur donnant un sens différent. Aussi, ces mêmes mots peuvent prendre un mode péjoratif, négatif ou nettement positif dans l'esprit de celles et ceux qui les utilisent, selon le sens qu'ils ou elles veulent bien leur donner.

Dans le domaine des organismes communautaires comme dans tout autre, généralement, à moins que ce soit fait inconsciemment, l'utilisation de différents mots par les responsables ou porte-parole en traduit normalement les intentions, la pensée ou les orientations. Il arrive donc parfois que les énoncés qui en ressortent ne correspondent pas ou même soient contraires aux objectifs recherchés par l'organisme. Tout cela est normal et devrait conduire à des débats enrichissants pour celles et ceux qui y participent. Mais, pour certains, même le mot **débat** est à éviter parce que dans leur esprit, il signifie chicane, alors qu'il est à la base de toute société démocratique.

Il y a de ces mots, qui pourraient être tout à fait propres aux organismes populaires comme, par exemple à l'AQDR, si on s'en rapporte à sa mission et aux moyens qu'elle entend prendre pour la réaliser ou atteindre ses objectifs tel que définis dans ses statuts. Cependant, dits ou écrits autrement, certains de ces mots dérangent. Pour bien comprendre, nous analyserons et essaierons d'interpréter deux phrases qui pourraient avoir le même sens avec des mots différents.

Voici donc un extrait des statuts, suivi d'une formulation différente dont nous soulignerons les mots en question :

Moyens pour atteindre ses buts

L'association s'est donné les moyens suivants :

- 1.4.2** faire la recherche nécessaire pour développer des mesures favorables au mieux-être et à l'épanouissement des aînés et à leur participation dans leur communauté et dans la société.

Supposons la formulation suivante :

- 1.4.2** *revendiquer auprès des autorités politiques le financement de recherches visant à l'adoption de mesures gouvernementales permettant aux aînés d'exercer leur participation à part entière à la vie politique, sociale et économique.*

Ces deux façons de s'exprimer ont sensiblement le même sens et recherchent les mêmes objectifs. Cependant, le deuxième apparaîtra à certains comme plus *radical* et plus *politique* ou plus ou moins *politiquement correct*.

Voyons ces mots qui donnent de l'urticaire à certains, qui sont presque considérés comme tabous par d'autres, mais qui, pourtant, s'inscrivent bien dans le vocabulaire d'un organisme à vocation de défense de droits :

- **revendiquer** fait grimacer des personnes qui préfèrent le terme *demandeur* ou *suggérer*, ou encore *recommander* lorsqu'elles s'adressent à l'État.
- **politiques** : Ils diront : «*Horreur ! Nous, on ne fait pas de politique, à moins qu'elle soit non partisane, et il faut le dire qu'elle l'est.*» Voilà un mot qui fait peur !



Nous pourrions ajouter des mots ou expressions comme : **la lutte contre**, par exemple, combattre l'âgisme, la fraude, les abus. Mais, le mot **lutte** est trop dur pour bien des âmes fragiles. Il en est ainsi du mot **dénoncer** en parlant d'une loi qui nous apparaît injuste ou d'une déclaration d'un politicien, ou **contester** une décision politique ou même **exiger** une intervention de l'État pour corriger une situation.

Définitivement, nous sommes loin des descentes dans la rue, des pancartes, des manifs, des campagnes de lutte contre telle loi ou telle décision politique. Loin de toutes ces actions qui sont à la base des gains de nombreuses mesures sociales arrachées aux gouvernements par la pression populaire. Cette fragilité de l'expression, cette crainte d'être à contre-courant, cette absence d'actions concrètes, de contestation et de débats de fond sur les vraies choses avec les vrais mots sont autant de comportements qui réjouissent nos politiciens ainsi que leurs amis.

Membre... membre actif... responsable... administrateur... président... engagé ou impliqué...

Oui ! Oui ! On peut être tout ça, ou avoir chacun de ces titres l'un après l'autre. Et assez rapidement merci. C'est plus facile qu'on pense. On se lève un matin pour se rendre compte qu'on est engagé ou impliqué, puis on se reproche de ne pas savoir dire NON.

Il arrive que, lors de leur préparation à la retraite, des personnes retraitées aient eu dans leurs projets celui de faire du bénévolat. Mais, comment s'y prendre ? Ce n'est pas si facile. Il faut connaître quelqu'un qui y est déjà engagé ? Ou se faire introduire par un ami ou un parent ? Pourtant la plupart des organismes communautaires sont, constamment ou presque, à la recherche de bénévoles.

Voici une recette : Prenons par exemple l'AQDR qui est vouée à la protection, la promotion et la défense des droits des aînés, comme son nom l'indique, c'est l'organisme que je connais le mieux. Et c'est aussi celui qui convient le mieux à un retraité. Vous rencontrez une personne de votre entourage qui en est membre dans une des 45 sections locales (elles sont dans l'annuaire téléphonique, ou vous les rejoignez par Internet à : www.aqdr.org)

Vous y adhérez pour quelque 15 \$ par année. Vous participez à quelques activités, déjeuners, conférences, etc. Et, voilà que vous vous pointez à l'assemblée générale annuelle. Il se peut, et c'est même probable, qu'à l'occasion des élections, il y ait un ou deux postes à combler et que, croyez-moi, généralement ça ne se bouscule pas au portillon. Vous êtes mis en nomination, élu par acclamation, et ça y est, vous voilà plongé.

Vous vouliez faire du bénévolat ? Vous êtes bien servi. Ou bien vous y avez été entraîné par un ancien compagnon de travail ou un parent ou un ami ? Peu importe, vous y êtes et c'est ce qui compte. Vous vous êtes fait prendre, dites-vous ? Ne vous en plaignez pas. C'est peut-être ce qui pouvait vous arriver de mieux. Vous pourriez rapidement découvrir chez vous des capacités, des habiletés et une conscience sociale que vous ne soupçonniez même pas.

Parlez-en avec Edmond. Arrivé à la retraite à 62 ans, il tournait en rond. Oh ! Il avait bien des projets : voyages, bricolage, etc. Quelques mois après sa retraite, son père est emporté par une crise cardiaque. Il doit donc prendre la relève auprès de sa mère malade et hospitalisée en CHSLD. Avec son épouse, il s'en est occupé jusqu'à son décès moins de deux ans plus tard.

Edmond a 3 enfants qui demeurent au loin dont un en Europe. Menuisier de son métier, au cours de sa vie active, il ne s'était que peu intéressé à la vie communautaire. Il avait construit lui-même sa maison. C'est son voisin qui l'avait amené à l'AQDR et à l'assemblée générale annuelle.



Il y a trois ans, il a accepté d'être président de sa section. Il ne jure que par le mieux-être des aînés, organise toutes sortes d'activités et il est heureux comme un poisson dans l'eau.

« Voilà comment on adhère, on s'implique, on s'engage, on embrasse la cause, on s'active, on milite et on répand le bien autour de nous, chez nos semblables, ce qui fait de nous une meilleure personne. » Cette phrase, c'est d'Edmond qui l'a prononcée.

M.B.

Témoignage : différentes façons de mourir

Contribution à la réflexion « Mourir dans la dignité »

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Dans le contexte du débat « Mourir dans la dignité », voici quelques réflexions, en toute simplicité, sur la mort de trois personnes qui me sont proches, mon père, ma mère et ma sœur aînée. Mon père et ma sœur aînée sont décédés dans la sérénité, ma mère dans l'angoisse.

A l'âge de 89 ans, mon père vivait en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Je lui demande : « Est-ce que je renouvelle votre abonnement à La Presse, papa ? – Non, je ne suis plus capable de tourner les pages. – Voulez-vous que je vous abonne au Journal de Montréal, dont le format est plus petit ? – Non, en fait, je ne m'intéresse plus aux nouvelles. » Il avait décidé de décrocher.

D'habitude, lors des visites, il n'était pas pressé de me voir partir. Soudain, il me dit : « *Quand tu voudras, pars, ne te sens pas obligé de rester longtemps* ». Il n'avait plus trop envie d'avoir des longues visites. En fait, il avait décidé qu'il avait assez vécu et il voulait mourir. Il cessa de manger suffisamment, cherchant à s'affaiblir. Il s'hydratait bien mais ne mangeait presque plus. Il est parti rapidement, sans stress, comme un petit oiseau, durant sa sieste de l'après-midi.

À l'âge de 86 ans, ma mère eut une maladie grave et fut finalement placée en CHSLD elle aussi. Elle y vécut un enfer pendant huit ans, non pas à cause de l'hébergement en CHSLD, mais à cause de ce qui se passait dans sa tête. Elle était angoissée, craignant sans raison de « *perdre sa place au CHSLD* ». Elle n'aimait pas les vêtements adaptés à sa faible mobilité. Elle avait de la difficulté à voir et à entendre. Ce furent huit années de souffrances inutiles. Elle voulait se suicider en buvant ce qu'elle avait à portée de la main, comme de la mousse de bain. Elle me demandait une « *petite pilule pour l'aider à partir* », ce que le consensus social ne permet pas. Il y a d'ailleurs présentement un débat public à ce sujet, avec une commission parlementaire. Finalement, elle est morte à l'âge de 94 ans, anxieuse et malheureuse.

Ma sœur aînée Marthe était religieuse et infirmière. Elle accompagnait ses consoeurs au moment de leur décès, entre autres, en soins palliatifs. Elle me disait : « *Quand je vois que la mort approche, je leur caresse l'intérieur de l'avant-bras* ». Au moment de son décès, j'étais présent, ainsi que ma mère et ses consoeurs proches. Lorsqu'arrivèrent les derniers moments, je lui ai longuement caressé l'intérieur de l'avant-bras. Elle est partie, à l'âge de 60 ans, dans la quiétude.



Bien sûr, nous voudrions tous mourir dans une sérénité relative, mais il semble que l'on ne choisisse pas toujours.

Le beurre et l'argent du beurre

Jusqu'ici, on a distingué l'hébergement des personnes âgées en CHSLD de celui en résidences privées avec services pour personnes âgées, comme elles sont appelées dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Mais voici que l'on procède progressivement à la fermeture des CHSLD ce qui entraîne des conventions entre le MSSS et les résidences privées avec services, qu'on appelle RI pour *ressources intermédiaires*, qui accueilleront les personnes âgées non autonomes nécessitant 3 heures par jour de soins et services.

En vertu de ces conventions, le MSSS allonge 30 000 \$ par année par personne hébergée dans les résidences privées concernées. Il faut dire qu'il n'y a aucune obligation des résidences privées d'accepter des personnes âgées en perte d'autonomie.

La question se pose aux promoteurs : serait-il préférable d'investir dans la construction de résidences privées pour personnes âgées ou dans des blocs appartements à louer ou à bureau ? Excluons ici les édifices à bureau loués préalablement à la construction avec des baux de 25 ou 30 ans conclus avec les gouvernements et leurs ministères.

Toujours est-il que les résidences privées pour personnes âgées poussent comme des champignons. Et...ce n'est pas donné !

Privées ? Publics ? Mixtes ? Il ne reste aux promoteurs qu'à trouver laquelle est la bonne affaire, la plus rentable.

M.B.

Nouvelles de l'AQDR

Grand retour... à Rivière-du-Loup!

Marcel St-Pierre, président
AQDR Rivière-du-Loup



Vous êtes âgé de 55 à 70 ans et vivez dans les grands centres urbains? Vous êtes en quête d'un nouveau départ, d'un nouveau décor? Vous souhaitez vivre la quiétude et la vitalité d'une région? Rivière-du-Loup pourrait s'avérer être un milieu de vie pour vous!

Initié par la Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup, un collectif de huit partenaires, **dont l'Association québécoise de défense des droits des personnes préretraitées et retraitées (AQDR) – section Rivière-du-Loup**, propose aux Louperiviens d'inviter leurs proches et amis à la retraite à venir ou revenir y vivre.

Initiative originale réalisée dans le cadre de la *Semaine de la famille*, les gens de la région de Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent, ont été invités à envoyer à leurs connaissances à la retraite une carte postale pour leur faire découvrir leur ville et leur région.

Un séjour d'exploration de la région de Rivière-du-Loup sera offert gratuitement (*certaines conditions s'appliquent*), du 24 au 26 septembre prochain, à 15 personnes ou 8 couples actifs, **âgés de 55 à 70 ans et vivant dans les grands centres urbains**, ayant un fort intérêt à venir s'y établir. Vous êtes invité à vous inscrire à ce séjour, jusqu'au 10 septembre prochain, au www.riviereduloup.ca/ungrandretour ou à envoyer une carte postale virtuelle dès aujourd'hui. N'hésitez pas à l'utiliser!

Information et inscription : 1 877-VRAIE VIE (1 877 872-4384)

Sur la place publique

Le suicide et les aînés

L'Association québécoise de prévention du suicide organise une rencontre nationale à Trois-Rivières, jeudi 23 septembre 2010. Information : <http://www.aqps.info/aines/>

J.F.

Desjardins pénalise les personnes vulnérables

À compter du 1er juillet 2010, les membres du Mouvement des caisses populaires Desjardins doivent payer pour avoir accès à une version imprimée de leur compte. C'est une énième augmentation de frais de services de Desjardins qui pénalise ainsi les personnes économiquement faibles, âgées et éloignées des grands centres.

Option Consommateur s'élève contre ces choix qui vont à l'encontre des valeurs coopératives prônées par Desjardins. Pour dénoncer ces frais, une lettre-type à la Fédération des Caisses Desjardins peut être téléchargée à http://www.option-consommateurs.org/besoin/appel_a_tous/32/. On peut poster cette lettre à la Fédération ou l'envoyer par courriel à sa Caisse populaire.

A.F.

La sagesse du grand âge

Dans le numéro de juin de *La force des s@ges* (n°43 – juin 2010), j'ai traité de ces types de peur qui tenaillent chacun de nous à toutes les périodes de sa vie, y compris celle de mourir. Cependant, je n'ai pas osé faire mention de la peur de vieillir. Mais qu'est-ce que ce *vieillir* qui préoccupe certain jusqu'à en avoir peur ?

Vieillir fait peur. Et cette peur n'est pas que matérielle. Il ne s'agit pas seulement de la crainte de ne pas avoir suffisamment de ressources pour jouir pleinement de sa retraite ou d'une crainte de la maladie ou de vivre à l'écart des siens dans un état de dépendance des autres. « *Il s'agit d'un mal qui prend sa racine ailleurs* », affirme Marie de Hennezel, psychologue. Qui estime qu'il nous faut changer notre regard sur *le vieillir* rappelant le rapprochement de la mort et apportant cette peur de ne plus être utile, aimable et désirable, de devenir un poids pour la société et de ne plus y avoir sa place.

Comme l'écrit Mme Hennezel, « *Il y a lieu de donner à la vieillesse sa propre valeur.* » La vieillesse, dit-elle, « *n'est pas seulement un déclin, elle n'est pas le signe avant-coureur du tragique et du néant avant la mort. Elle est une chance et non pas un fardeau pour la société* ».

Il ne suffit pas d'inciter les aînés à faire des exercices, à participer à la vie communautaire, à exercer leur citoyenneté, ni de parler des super-aînés et de leurs exploits, du bel âge et d'autres élans de consolation. Face à la tristesse et l'ennui qui menacent la vieillesse, Paul Ricoeur, ce philosophe moderne, proposait comme stratégie d'intéresser les personnes vieillissantes à être attentives et ouvertes à tout ce qui arrive de nouveau, par exemple à cette technologie moderne qu'est l'informatique, par ce nouvel instrument qu'est l'ordinateur, comme le préconise si bien Anne Falcimaigne dans *La force de l'âge*. Ricoeur suggère également aux aînés de s'efforcer de demeurer capable d'admiration comme moyen de rester jeune de cœur et d'esprit.

Les centenaires d'Okinawa au Japon qui sont exceptionnellement nombreux, sont les porte-bonheur de leurs enfants et petits enfants qui les considèrent comme des trésors. Quel est leur secret ? Ils voyagent en esprit, pensent leur vie, écoutent de la musique,



chantent, lisent, écrivent, contemplant, découvrent les œuvres d'art, marchent et méditent. Bref, ils vivent et font vivre ce qui en eux ne vieillit pas; la vie intérieure, s'appuyant sur ces ressources qui, non seulement ne diminuent pas, mais continuent à croître et à se renouveler : la joie, la bienveillance, la sagesse. C'est le paradoxe du vieillir : diminution sur un certain plan, croissance sur un autre.

Source : Le Monde, Paris, 19 mai 2010

M.B.

Raconter sa vie à ses petits-enfants?

Avez-vous déjà été tenté, dans une perspective intergénérationnelle, de raconter votre vie par écrit au bénéfice de vos petits-enfants et autres descendants ? N'est-ce pas aussi une bonne façon de constituer des « matériaux » qui pourront, un jour, découverts par hasard dans un grenier, être utilisés par des historiens, des sociologues et des chercheurs ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour réaliser ce projet ou ce rêve. Il y a des entreprises spécialisées (individus ou firmes) qui, pour quelques milliers de dollars, vous intervieweront, mettront vos propos en forme et éditeront un livre sur vous à l'intention de vos proches. Mais ce n'est pas à la portée de toutes les bourses.



De nombreux groupes réalisent des « ateliers d'écriture » spécialisés dans les souvenirs et les histoires de vie. Des cégeps offrent de tels ateliers. La Fédération québécoise du loisir littéraire (www.litteraire.ca) le fait aussi. C'est encourageant d'écrire en groupe, avec une personne expérimentée pour nous guider et nous encourager.

La formule la moins coûteuse : en toute modestie, vous prenez quelque feuilles de papier et vous résumez votre vie, vos engagements personnels, votre cheminement, vos hésitations, vos bonheurs et malheurs, vos rêves, vos réalisations. C'est ce que j'ai fait à l'intention de mes petits-fils. Cela tient en sept courtes pages. Ils sont trop petits pour lire ce texte mais, quand ils auront quinze ans et qu'ils se demanderont « *Qu'est-ce que je fais de ma vie ?* », ils auront peut-être l'occasion de lire ce petit résumé.

Cela les fera sourire, j'espère !

J.F.

Nutrition

Nutella ! Quand tu nous tiens !

Aimez-vous le chocolat ? Non ? Oh ! Je préférerais la vérité. Tout le monde connaît la statistique : sur dix personnes interrogées, neuf ont dit aimer le chocolat. La dixième a menti. Et il en va de même pour le Nutella, cette célèbre pâte à tartiner nos toasts et nos croûtons, fabriquée et mise en marché par le groupe Ferrero.

Et bien nous risquons fort de voir bientôt sur ses pots : *Attention danger ! Favorise l'obésité*. En effet, dans le but de renforcer la lutte contre l'obésité, le Parlement européen entend durcir les règles de l'étiquetage nutritionnel en ce sens.

Il faut savoir que Nutella est composé à plus de 60% de sucre et d'huile de palme... Un texte est sur le point d'être adopté par le Conseil européen pour faire en sorte que les marques alimentaires ne puissent plus faire de publicité pour leurs produits dépassant 10 g de sucre, 4 g de gras et 2 mg de sel par 100 g. Ces règles nous atteindront-elles bientôt au Québec et au Canada ?

Nous verrons. Les Italiens, encouragés par Ferraro, regroupent un million de fans sur Facebook. On y trouve actuellement six groupes avec le slogan : *Touche pas à mon Nutella*. Humm...le chocolat; c'est tellement bon !

Source : *Le Nouvel Observateur*; 29 juin 2010

M.B.



SAVIEZ-VOUS QUE...?

... en France, la secrétaire d'État chargée des Aînés, vient d'annoncer à Nice, le 17 juin dernier, 18 mesures *pour sécuriser le vivre chez soi* des personnes âgées. En trois axes :

- améliorer le cadre de vie des aînés
- améliorer l'accès aux nouvelles technologies
- encourager le développement d'une offre adaptée
- accompagner la modernisation des services à la personne.

Sont pas fous ces cousins !

Source :

http://www.senioractu.com/Vivre-chez-soi-les-18-mesures-pour-securiser-le-vivre-chez-soi-des-seniors_a12566.html, 23 juin 2010

... comme vous, j'ai signé et expédié mon chèque de 100 \$ à la Croix Rouge dans les jours qui ont suivi le désastreux séisme en Haïti, tandis que mon gouvernement n'a pas encore versé un seul sou des 400 millions \$ pour la reconstruction que s'est empressé d'annoncer M. Harper au lendemain de la catastrophe.

Source; Le Devoir, 9 juillet 2010, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/292275/haïti-ottawa-n-a-pas-verse-les-400-millions-promis>

... selon les résultats d'une vaste étude norvégienne sur une période de sept ans, un solide sens de l'humour diminuerait la mortalité de 20%. Les tests consistaient à estimer la capacité à comprendre et à penser de façon humoristique. L'humour, disent les chercheurs, n'a pas besoin d'être extériorisé, un simple pétilllement dans le regard peut suffire. Pensons à Henri Salvador, décédé à 90 ans qui répétait : *faut rigoler !*

Source : <http://www.lanutrition.fr/Pour-vivre-vieux-faut-rigoler-a-4499.html>

... d'ici à 2050, la population mondiale des personnes âgées de plus de 60 ans va doubler, passant à 22% contre 11% en 2006. Et le nombre de très âgées augmentera

d'une façon plus spectaculaire : de 1950 à 2050, il passera de 14 millions à 400 millions dans le monde.

Source : http://www.senioractu.com/L-Oms-lance-le-Reseau-mondial-des-ville-amies-des-personnes-agees_a12587.html



DES NERFS D'ACIER

Une dame âgée se fait arrêter par la police.

LA DAME: Y a-t-il un problème?

POLICIER: Oui, madame. J'ai bien peur que vous rouliez à une vitesse excessive.

LA DAME : Ah, je vois.

POLICIER: Est-ce que je peux voir votre permis de conduire, SVP ?

LA DAME : Bien, je vous le donnerais mais j'en ai pas.

POLICIER: Vous n'en avez pas ?

LA DAME : Non. Je l'ai perdu il y a 4 ans pour conduite en état d'ivresse.

POLICIER: Je vois... Est-ce que je peux voir vos papiers d'immatriculation?

LA DAME : Je ne peux pas non plus.

POLICIER: Pourquoi ?

LA DAME : J'ai volé cette voiture.

POLICIER: Vous l'avez volée ?



LA DAME : Oui, et j'ai tué et enterré le propriétaire.

POLICIER: Vous avez fait quoi! ?

LA DAME : Les parties du corps sont dans des sachets en plastique dans le valise arrière si vous voulez les voir.

Le policier regarde la femme et se retire lentement dans sa voiture tout en réclamant du support. Après quelques minutes, 5 voitures de police entourent la voiture. Un cadre supérieur s'approche lentement de la voiture, tenant son pistolet.

2e POLICIER : Madame, veuillez faire un pas hors de votre véhicule !

La vieille dame sort de son véhicule.

LA DAME : Y a-t-il un problème ?

2e POLICIER : Mon collègue ici me dit que vous avez volé cette voiture et avez assassiné le propriétaire.

LA DAME : Assassiné le propriétaire ? Êtes-vous sérieux ?

2e POLICIER : Oui, pourriez-vous SVP ouvrir la valise de votre voiture ?

La femme ouvre la valise qui ne contient rien de plus qu'une valise vide.

2e POLICIER : Est-ce votre voiture, madame ?

LA DAME : Oui, voici les papiers d'enregistrement.

Le 1er policier est tout fait surpris.

2e POLICIER : Mon collègue me dit que vous n'avez pas de permis de conduire.

La femme fouille dans son sac main, en retire son permis et le donne au policier. Le policier examine le permis attentivement.

2e POLICIER : Merci madame. Mais moi, je suis un peu confus, car j'ai été averti par l'autre policier que vous n'aviez pas de permis, que vous aviez volé cette voiture, et que vous aviez assassiné et enterré le propriétaire !

LA DAME : Je gage que le maudit menteur vous a aussi dit que j'allais trop vite !

J.F.



POLITICALLY CORRECT

Il ne faut pas dire : « As-tu vu l'Américain ridicule avec ses bermudas carreautes ? »

Il faut dire : « Les bermudas carreautes ridicules font bien aux Américains ! »

J.F.

Merci, Maurice!

La force des s@ges perd son rédacteur en chef. Notre ami Maurice Boucher a décidé de quitter son poste de rédacteur en chef de *La force des s@ges* qu'il assumait depuis 45 numéros. Il quitte aussi la présidence du comité des communications et du comité Soutien à domicile, Hébergement et Comités Milieu de vie.

Maurice a été actif durant treize ans à l'AQDR dont deux ans à la présidence.

Nous le remercions de son dévouement, de son engagement et de sa constance. Le Comité des communications perd un acteur majeur. Nous n'oublierons pas tout le plaisir que nous avons eu de travailler avec lui.

Bonne route, Maurice, et tu as toujours ta place dans nos pages.

Le Comité des communications
Par Jacques Fournier

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef: Maurice Boucher

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

Numéro de septembre 2010
de La force des s@ges

Faites parvenir vos textes avant le 15 août à
jacques.talbot-fournier@sympatico.ca